

TERRITOIRE DE BELFORT

COMMUNE DE BESSONCOURT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**RELATIVE À LA DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANSIME DE LA COMMUNE DE BESSONCOURT
PROJET DE CRÉATION D'UN CHEMINEMENT CYCLABLE ET PIETON**

Par arrêté n°000469 du 14 août 2024, Monsieur le Maire de Bessoncourt a prescrit l'ouverture de l'enquête publique portant à la fois sur l'intérêt général du projet de création d'un cheminement piéton et cyclable, et sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Bessoncourt.

Par absence d'avis émis le 14/08/2024/ BFC-2024-4441, ce projet a reçu un avis favorable de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Bourgogne Franche-Comté.

**L'ENQUÊTE PUBLIQUE SE DÉROULERA PENDANT 30,5 JOURS CONSÉCUTIFS,
DU LUNDI 09 SEPTEMBRE 09h00 AU MERCREDI 9 OCTOBRE 2024 A 12H00.**

Monsieur Christian PAGANESSI a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Besançon.

Pendant la durée de l'enquête, **le dossier d'enquête publique est consultable :**

- sur support papier, en mairie de Bessoncourt, aux jours et heures habituels d'ouverture :

Lundi-mardi-mercredi-jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00

Lundi-mardi-mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00

- sur le site internet de la mairie de Bessoncourt, en page d'accueil, ainsi que sur le site dédié à l'enquête : <https://www.registre-dematerialise.fr/5592>

- en accès gratuit à partir d'un poste informatique mis à disposition du public en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux.

Le public pourra émettre ses observations et propositions pendant le délai de l'enquête :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur tenu à la disposition du public en mairie de Bessoncourt aux jours et heures habituels d'ouverture

- par courrier postal, à l'attention de Monsieur Christian PAGANESSI, commissaire enquêteur – Mairie de Bessoncourt – 19 rue des Magnolias 90160 Bessoncourt, qui les annexera au registre

- sur le registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5592>

- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-5592@registre-dematerialise.fr

- par voie orale directement auprès du commissaire enquêteur au cours de ses permanences en mairie.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de Bessoncourt aux jours et horaires ci-dessous :

- **Lundi 09 septembre 2024 de 09h00 à 12h00,**
- **Mercredi 18 septembre 2024 de 14h00 à 17h00,**
- **Samedi 28 septembre 2024 de 9h00 à 12h00,**
- **Mercredi 09 octobre 2024 de 9h00 à 12h00.**

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront rendus publics pendant une durée d'un an sur le site internet de la commune de Bessoncourt et sur le site dédié à l'enquête. Ils seront également tenus en support papier à la disposition du public en mairie de Bessoncourt et en Préfecture du Territoire de Belfort, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à M. Thierry BESANÇON, maire de Bessoncourt
- Tel : 03.84.29.93.67–Courriel : bessoncourt.mairie@wanadoo.fr

Au terme de la procédure, la proposition de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU), éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur, sera adoptée par délibération du conseil municipal et emportera approbation des nouvelles dispositions du PLU.

Thierry BESANÇON, Maire